que d'habitude, pour permettre aux élèves d'aller travailler dans les fermes. Aux Etats-Unis, on se prépare à mobiliser tous les jeunes gens de 16 à 18 ans, non pas tant pour en faire des soldats que pour les envoyer à la campagne, aider à la production. Nous consentons volontiers à ce que nos enfants fassent ce travail, mais serons-nous dans les mêmes dispositions si les produits résultant de leur travail doivent être détour-

nés de leur emploi légitime?

Si le Gouvernement accepte la proposition de l'honorable député de Wright (M. Devlin), certaines industries auront peutêtre à s'en plaindre, mais il s'agit avant tout d'obtenir la victoire et les intérêts particuliers, quelle que soit leur importance, doivent céder devant l'intérêt suprême. Nous nous ressentons tous, plus ou moins des effets de la guerre et tous les Canadiens, même ceux qui sont intéressés dans les industries que gênerait l'adoption de la présente résolution, sont disposés à faire Jes sacrifices. Si les chiffres cités par l'honorable député de Huntingdon (M. Robb) sont exacts, comme je le suppose, l'adoption de cette résolution nous offrirait une excellente occasion de mettre à exécution les conseils donnés par le ministre des Finances concernant l'économie. Quatre millions de dollars qui sont actuellement employés à des fins toutes différentes, pour être consacrés à assurer la victoire.

On a parlé de l'emploi de l'alcool dans la fabrication des matières explosives. Il va sans dire que dans toute mesure qui pourront être adoptées, il faudrait faire une exception pour l'alcool servant à la fabrication des munitions de guerre. En fait, plusieurs distilleries canadiennes sont actuellement employées à la fabrication des munitions et il ne peut pas être question de gêner leurs opérations; on doit au contraire leur donner toute l'assistance. D'un autre côté, je suis d'opinion qu'il faudrait interdire complètement l'emploi du grain pour la fabrication des breuvages alcooliques et réserver ce grain pour l'alimentation de la population, afin d'assurer la victoire que nous désirons tous.

M. MICHAEL CLARK (Red-Deer: Comme le représentant de Renfrew-Sud (M.Graham) l'a fait observer, le présent projet n'a pas trait à la tempérance, ni à la prohibition. Je crois savoir que la Chambre sera saisie de ces questions avant la fin de la session, et l'occasion nous sera alors donnée de faire connaître notre attitude. Ce projet est d'ordre purement économique. Le projet de résolution du représentant de Wright (M. Devlin) aurait mon cordial appui, si j'étais cer-

tain que son adoption mettrait fin à la guerre dix minutes plus tôt. Cependant, je ne conçois pas clairement qu'il amènerait ce résultat. Il pourrait avoir une certaine influence sur la guerre, priver des tire-au-flanc d'une excuse et activer ainsi le recrutement; mais je crois même qu'il y a lieu d'en douter. Il ne me paraît pas évident qu'il abrègerait la guerre de dix minutes.

Il est un aspect de la question qu'aucun de ceux qui ont déjà pris la parole n'a commenté, et que je voudrais exposer au ministère avant qu'il nous fasse connaître son avis Le représentant d'Assiniboïa (M. Turriff) a fait observer très sagement que la belle saison menaçait d'être fort courte cette année au Canada. Cela est surtout vrai pour les régions septentrionales de l'Alberta; sur de grandes étendues autour de ma demeure, y compris ma propre ferme, pas un sillon n'était encore tracé il y a dix jours. En d'autres années, à la même époque, mes semailles et celles des habitants du voisinage étaient en majeure partie terminées. La députation comprendra facilement que la brièveté de la belle saison s'imposera à l'attention du cultivateur lorsqu'il décidera, au dernier moment, pour ainsi dire, quel usage il doit faire de sa terre

Dans l'Alberta, l'orge mûrit beaucoup plus vite que le froment ou l'avoine. Je ne pense pas qu'il y ait la moindre chance que le froment mûrisse cette année sur ma propre ferme—s'il m'est permis d'en parler de nouveau et la même remarque s'applique à de grandes étendues de terre au centre et au nord de l'Alberta. Il sera très difficile que l'avoine mûrisse dans mon voisinage; à la fin d'août, nous sommes exposés à des gelées meurtrières, et comme il faut au moins quatre mois pour qu'elle mûrisse dans notre province en temps ordinaire, un calcul fort simple démontrera qu'il ne resterait que trois mois et trois quarts, en supposant même que la terre fût déjà ensemencée. Mais, on la laboure en ce moment.

Je n'ai pas de renseignements précis à communiquer à la Chambre; je ne sais même pas exactement ce qui s'est passé chez moi depuis quelques jours, car le cultivateur doit prendre de promptes décisions. Cependant, je conçois que, vu lla brièveté de la belle saison et les prix avantageux de l'orge, il se cultivera cette année beaucoi p plus d'orge que les autres années dans les régions qui me sont familières. Si l'un des principaux débouchés de l'orge est un marché dont le ministère se réserve le droit de fermer les portes dans un instant aux termes de la loi des mesures de guerre—c'est, à mon sens, ce que propose mon honorable ami—je me de-